



T3 2017

RAPPORT DE GESTION – POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS TERMINÉS LE 30 AVRIL 2017.

1. INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion présente au lecteur un aperçu des activités et de la situation financière de Groupe Santé Devonian inc. (Société). Il devrait être lu à la lumière des états financiers condensés non audités pour le trimestre et la période de neuf terminés le 30 avril 2017 et des états financiers audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 juillet 2016. Les données financières contenues dans le présent rapport de gestion ont été préparées par la Direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) à partir des renseignements dont elle disposait en date du 26 juin 2017. Tous les montants présentés dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.

2. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les informations qui sont présentées dans le présent rapport de gestion, de même que l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière peuvent contenir des énoncés relatifs à des résultats d'exploitation futurs. Certains énoncés prospectifs effectués par la Direction, relativement aux résultats des études de recherches de même qu'à l'égard des objectifs et des attentes de la Société, peuvent être influencés par différents risques et incertitudes et par conséquent, peuvent générer des résultats réels différents de ceux anticipés. Les hypothèses qui soutiennent les énoncés prospectifs effectués par la Direction sont effectuées à partir de données dont elle dispose actuellement.

3. PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Groupe Santé Devonian est une société pharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments botaniques. Constituée le 27 mars 2015, en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, la Société, issue d'une fusion, a acquis en avril 2015, tous les éléments d'actifs de Purgenesis Technologies inc., une société qui développait et fabriquait des complexes actifs brevetés de source naturelle. La première famille d'ingrédients actifs dont dispose la société est actuellement extraite de jeunes épinards organiques. Le produit phare de l'entreprise qui en est extrait, le PUR0110, présente des propriétés anti-inflammatoires, anti oxydantes et immunomodulatrices. Il est le premier produit d'une famille d'ingrédients actifs, extrait en utilisant la technologie d'Extraction et de Stabilisation de Complexe Supramoléculaire (Suprex). Il est d'usage que lorsqu'un produit pharmaceutique est à un stade avancé de développement, le nom de code soit changé pour un nom générique associé à la structure chimique



du produit. Le PUR0110 portera désormais le nom de « Thykamine™ ». La Société dispose également d'un centre d'extraction de complexes pharmaceutiques à Montmagny.

4. SOMMAIRE DU TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 AVRIL 2017

Activités de recherche et Développement

L'équipe de recherche et développement a travaillé sur la rédaction d'un protocole d'étude clinique de Phase IIa pour le traitement de patients atteints de Dermatite Atopique légère à modérée. Le protocole a été soumis et approuvé par les autorités de Santé Canada, permettant à la Société d'entamer son programme en Dermatologie. Le 20 juin 2017, la Société a signé un contrat avec JSS Medical Research pour la gestion de l'étude clinique de Phase IIa, que nous prévoyons débiter en Septembre 2017.

Financement

Afin de réaliser son plan d'affaires, la Société nécessitera du financement additionnel qu'elle devrait pouvoir recueillir sur les marchés des capitaux.

Le 5 avril 2016, la Société a signé une lettre d'engagement avec Richardson GMP Limitée (Placeur pour compte), qui s'est engagé à déployer des efforts raisonnables sur le plan commercial en vue d'un placement public d'un minimum de 6 000 000 \$ et d'un maximum de 10 000 000 \$. En vertu de cette entente, l'émetteur résultant de la fusion de la Société et de Capital Orletto inc. (Émetteur résultant) émettra un minimum de 8 000 000 d'unités et un maximum de 13 333 333 d'unités (Placement) à un prix de 0,75 \$ l'unité, constituées d'une action et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confèrera à son porteur le droit de souscrire une action ordinaire de l'Émetteur résultant à un prix d'exercice de 1,10 \$ l'action pour une période de 24 mois à compter de la date de clôture du Placement. Le 13 avril 2017, la Société et le Placeur pour compte se sont entendus pour réduire le placement public minimum à 4 000 000 \$. L'Émetteur résultant émettra donc un minimum de 5 333 333 unités aux mêmes conditions que celles déjà établies.

L'opération admissible, qui sera effectuée par la fusion ordinaire de la Société et Capital Orletto inc., est sujette au financement et à l'acceptation de l'opération admissible par la Bourse de croissance de TSX et les autorités en valeur mobilière ayant juridiction.

Le 8 novembre 2016, les actionnaires de la Société ont voté à l'unanimité en faveur de la fusion proposée avec Capital Orletto inc. lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires. Le 25 novembre 2016, les actionnaires de Capital Orletto inc. ont voté à l'unanimité en faveur de la fusion proposée avec la Société lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires.



Le 3 février 2017, Capital Orletto Inc. a déposé une version modifiée du prospectus, datée du 31 janvier 2017, modifiant le prospectus daté du 27 octobre 2016 relatif à la vente et à l'émission d'unités de l'Émetteur résultant pour un minimum de 6 000 000 \$ et un maximum de 10 000 000 \$.

Le 24 avril 2017, Capital Orletto Inc. a déposé une version modifiée datée du 21 avril 2017, de la version modifiée datée du 31 janvier 2017, modifiant le prospectus daté du 27 octobre 2016, relatif à la vente et à l'émission d'unités de l'Émetteur résultant pour un minimum de 4 000 000 \$ et un maximum de 10 000 000 \$.

Le 27 avril 2017, Capital Orletto Inc. a annoncé la fin de son placement public, la Société ayant dépassé le seuil de son placement minimum fixé à 4 000 000 \$ aux termes de la version modifiée datée du 21 avril 2017 de la version modifiée datée du 31 janvier 2017 du prospectus daté du 27 octobre 2016.

Le 15 mai 2017, Groupe Santé Devonian a annoncé la clôture de la fusion et la clôture d'un appel public à l'épargne concomitant pour un produit brut total de 4 030 674 \$. Groupe Santé Devonian a procédé à l'émission de 5 374 232 unités de la Société à un prix de 0,75 \$ par Unité. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque Bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 1,10 \$ par Action sous-jacente à un Bon de souscription jusqu'au 12 mai 2019. En contrepartie des services rendus dans le cadre du Placement, le Placeur pour compte a reçu une commission en espèces de 10 % du produit brut du Placement. À titre de rémunération additionnelle, le Placeur pour compte et les membres de son syndicat de placement se sont vus octroyer un total de 537 423 options, leur conférant le droit d'acquérir un nombre de 537 423 actions à droit de vote subalterne, au prix de 0,75 \$ par action à droit de vote subalterne, jusqu'au 12 mai 2019. Le 15 mai 2017, les actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de la fusion et émises aux termes du placement ont commencé à être transigées à la TSXv sous le symbole « GSD »

Le 31 mars 2017, et le 28 avril 2017, des détenteurs de bons de souscriptions ont exercé leur droit de souscrire à respectivement 1 733 331 et 1 752 229 actions de la Société pour un montant de 519 999\$ et 525 671 \$, respectivement.

5. SOMMAIRE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Perte nette

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, la perte nette s'est établie à 604 808 \$ ou (0,021)\$ par action. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 avril 2017, la Société a réalisé une perte nette de 1 604 857 \$ ou (0,058)\$ par action. Pour les mêmes périodes correspondantes en 2016, la Société avait réalisé respectivement une perte nette de 445 582 \$ ou (0,018) \$ par action et de 1 431 275 \$ ou (0,057) \$ par action. La Société, qui pour le moment n'a aucune vente, engage des dépenses en frais d'exploitation, notamment en frais d'administration et en frais financiers en plus des frais de recherche et développement nécessaires à la mise au point de ses produits et à la préparation de ses essais cliniques.



Produits

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017 de même que pour la période de neuf mois terminée à la même date, aucun revenu n'a été enregistré par la Société. Pour les mêmes périodes correspondantes en 2016, aucun revenu n'avait été enregistré. La Direction de la Société étudie continuellement différentes possibilités d'occasion d'affaires afin d'élargir son potentiel de projets. Au cours de la période terminée le 30 avril 2017, la Société a évalué différentes stratégies auprès de partenaires potentiels, afin de procéder à la mise en marché de ses produits cosméceutiques et ainsi générer des sources de revenus dans un avenir rapproché. Malgré le sérieux des discussions entamées, aucun contrat ferme n'a été conclu, en date du présent rapport.

Cependant, des négociations ont été amorcées avec une compagnie pharmaceutique canadienne pour la distribution des produits dermo-cosméceutiques de Dévonian sur le territoire canadien.

Une entreprise américaine a amorcé une revue diligente sur les produits dermo-cosméceutiques de Dévonian avec un intérêt pour la distribution sur le territoire des États-Unis.

Frais de recherche et développement

La répartition des postes reliés aux frais de recherches et développement s'établit comme suit :

	Période de trois mois terminée le 30 avril 2017	Période de trois mois terminée le 30 avril 2016	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2017	Période de neuf mois terminée le 30 avril 2016
	\$	\$	\$	\$
Brevets	24 834	40 390	106 161	125 462
Salaires et charges sociales	24 580	57 300	106 684	132 868
Assurance qualité processus de production et extractions hors site		66 507	13 665	176 352
Analyses statistiques			1 786	27 685
Frais de consultants	16 800		16 800	
Étude des mécanismes d'action du Thykamine™	25 002		25 002	
	91 216	164 197	270 098	462 367

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2017, les frais de recherche et développement se sont établis à 91 216 \$. Ces frais sont principalement attribuables aux frais reliés aux brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur ainsi qu'à la rédaction du protocole de recherche clinique sur le Thykamine™ en eczéma. Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2017, les frais engagés pour la recherche et développement s'établissent à 270 098 \$ et sont aussi principalement attribuables aux frais reliés aux brevets et à la masse salariale des employés affectés à ce secteur et à la rédaction du protocole de recherche clinique sur le Thykamine™ en eczéma. Des frais de recherche et développement de 164 197 \$ et 462 367 \$ avaient été engagés respectivement pour les mêmes périodes correspondantes en 2016 et étaient attribuables aux frais reliés aux brevets, à la masse salariale des employés affectés à ce secteur, à l'achat de matériel, aux dépenses reliées au processus de validation des procédures entamé en septembre 2015 de même qu'aux activités de production hors site.



Charges d'exploitation

Frais généraux d'administration

La répartition des postes reliés aux frais généraux d'administration s'établit comme suit :

	Période de 3 mois terminée le 30 avril 2017	Période de 3 mois terminée le 30 avril 2016	Période de 9 mois terminée le 30 avril 2017	Période de 9 mois terminée le 30 avril 2016
	\$	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales	103 209	101 304	304 240	269 074
Honoraires professionnels	118 079	955	203 590	172 471
Amortissement	67 309	67 322	206 799	206 299
Impôts fonciers	26 923	27 203	80 247	55 976
Autres	46 513	38 996	151 595	206 973
	362 033	235 780	946 471	910 793

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2017, les salaires et charges sociales de l'ordre de 103 209 \$ sont principalement reliés aux membres de la direction. Pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2016, les dépenses de salaires et charges sociales qui s'établissaient à 101 304 \$ étaient aussi essentiellement attribuables aux membres de la direction. Pour la période de neuf mois terminée à cette même date, les salaires et charges sociales se sont établis à 304 240 \$ et sont également reliés aux membres de la direction. Quant à la période de neuf mois terminée le 30 avril 2016, cette dépense s'élevait à 269 074 \$. Cette hausse par rapport à la même période de neuf mois de l'exercice précédent s'explique principalement par l'embauche de 2 nouveaux employés.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2017 les honoraires professionnels de 118 079 \$ sont principalement reliés aux frais engagés pour la préparation et la révision des versions modifiées du prospectus daté du 27 octobre 2016 et déposées le 3 février 2017 et le 24 avril 2017, tandis que pour la période de neuf mois terminée à cette même date, la somme de 203 590 \$ a été engagée principalement pour la préparation des états financiers annuels, la révision des versions modifiées du prospectus daté du 27 octobre 2016 et pour des travaux corporatifs. Pour les mêmes périodes correspondantes en 2016, les honoraires professionnels qui s'établissaient respectivement à 955 \$ et à 172 471 \$ étaient principalement reliés aux divers frais comptables engagés pour l'évaluation des actifs acquis en 2015 de même qu'aux frais légaux engagés pour des travaux corporatifs et des frais de consultants versés à la direction.

Pour le trimestre terminé le 30 avril 2017 et la période de neuf mois terminée à la même date, la dépense respective d'amortissement de 67 309 \$ et de 206 799 \$ est reliée principalement à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015. Pour les mêmes périodes correspondantes de l'exercice 2016, la dépense d'amortissement de 67 322 \$ et de 206 299 \$ respectivement, était également attribuable à l'ensemble des actifs corporels acquis en avril 2015.



Pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2017, et pour la période de neuf mois terminée à la même date, les impôts fonciers de 26 923 \$ et de 80 247 \$ respectivement, sont reliés au site de Montmagny alors qu'ils étaient de 27 203 \$ et de 55 976 \$ respectivement, pour les mêmes périodes correspondantes en 2016. Cette hausse par rapport à la même période de neuf mois correspondante en 2016, s'explique par des ajustements effectués par la municipalité au cours de la période de neuf mois terminée la 30 avril 2016, en lien avec l'acquisition des actifs en 2015.

Pour la période de trois mois terminée le 30 avril 2017, les autres frais de 46 513 \$ sont principalement attribuables aux frais d'opération du site de Montmagny, aux frais de déplacement et aux fournitures de bureau. Pour la période de neuf mois terminée à la même date, ces autres dépenses s'établissent à 151 595 \$. Pour les mêmes périodes correspondantes en 2016, ces autres frais s'établissaient respectivement à 38 996 \$ et 206 973 \$. Cette baisse, pour la période de neuf mois, comparativement à la même période de l'exercice précédent, est principalement due au fait que des frais de voyages et des frais reliés aux affaires réglementaires avaient été engagés pendant la période terminée le 30 avril 2016.

Frais financiers

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 avril 2017, les frais financiers de 151 559 \$ et de 476 589 \$ respectivement, sont principalement reliés à la dette à long terme et aux débentures convertibles. Pour les mêmes périodes correspondantes de 2016, les frais financiers de 147 665 \$ et de 434 605 \$ étaient également principalement reliés à la dette à long terme et aux débentures convertibles.

6. INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

	Trimestre clos le							
	30 avril 2017	31 janvier 2017	31 octobre 2016	31 juillet 2016	30 avril 2016	31 janvier 2016	31 octobre 2015	126 jours 31 juillet 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net(te)	(604 808)	(598 663)	(401 386)	(391 771)	(445 582)	(521 317)	(464 375)	1 922 555
Bénéfice (perte) de base par action	(.021)	(.022)	(.014)	(.016)	(.018)	(.021)	(.018)	.089
Bénéfice (perte) dilué par action	(.021)	(.022)	(.014)	(.016)	(.018)	(.021)	(.018)	.086



7. SITUATION FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 30 avril 2017, la Société disposait d'espèces, totalisant 553 085 \$, comparativement 528 396 \$ au 31 juillet 2016. Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2017, la hausse nette des espèces qui s'est élevée à 24 689 \$ est principalement attribuable aux fonds générés par les activités de financement, partiellement compensée par le financement des activités d'exploitation générale et les activités d'investissement reliées aux frais d'émission d'actions différés.

L'actif total au 30 avril 2017 totalise 10 174 404 \$ comparativement à 10 074 520 \$ au 31 juillet 2016. La hausse est principalement due à la hausse des espèces dont disposait la Société, la hausse des souscriptions à recevoir de 150 001 \$ de même qu'à la hausse de 143 853 \$ des frais reportés afférents à l'émission d'actions, partiellement compensée par la baisse des stocks et des frais payés d'avance et par l'amortissement des immobilisations corporelles. Le passif total au 30 avril 2017 s'établit à 5 944 456 \$, comparativement à 5 947 106 \$ au 31 juillet 2016, soit une légère baisse de 2 650 \$. Cette baisse est principalement due à la réduction de la dette à long terme de 481 040 \$, à la réduction des impôts différés de 72 156 \$, compensée par la hausse des dettes d'exploitation de 351 873 \$ et de l'augmentation de 198 673 \$ des débentures convertibles.

Activités de financement

La hausse de liquidités générées par les activités de financement pour la période terminée le 30 avril 2017, est attribuable à la souscription de capital-actions à la suite de l'exercice de bons de souscription pour un montant de 1 638 571, à l'émission de débentures de 138 500 \$, en contre partie d'un remboursement de la dette à long terme de 481 039 \$. Jusqu'à maintenant, la Société a financé ses activités au moyen de placements privés visant des actions ordinaires et droits de souscription de même que l'émission de débentures convertibles.

La rentabilité de la Société repose sur des facteurs tels que sa capacité de commercialiser, vendre et distribuer ses produits cosméceutiques, le succès des différentes études cliniques ainsi que les différentes approbations des organismes réglementaires de même que la capacité d'obtenir le financement nécessaire.

8. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Au 30 avril 2017, 28 284 091 actions ordinaires et 7 032 778 bons de souscription, dont 6 700 001 bons permettent aux détenteurs de souscrire une action catégorie A de la Société et 332 777 bons permettent aux détenteurs de souscrire 1,25 action catégorie A de la Société étaient émis et en circulation.

En date du 26 juin 2017 et suite à la clôture de la fusion et de l'appel public concomitant, le nombre d'actions émises et en circulation atteignait 58 571 286, dont 14 330 591 actions subalternes avec droit de vote, 24 274 172 actions



à droit de vote subalternes échangeables et 19 966 523 actions à droit de vote multiple. Il y avait également 4 131 032 bons de souscription d'actions.

9. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les principaux dirigeants de la Société sont le président et le chef de la direction financière. Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 avril 2017, la Société leur a versé une rémunération totale respectivement de 80 000 \$ et 240 000 \$.

Au cours des périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 avril 2017, la Société a versé une rémunération d'un montant de 8 000 \$ et 24 000 \$ respectivement, à la conjointe du président, qui agissait à titre de contrôleur de la Société, et ce, sous la direction du chef de la direction financière.

Ces transactions ont été effectuées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Utilisation et incidence des instruments financiers

Les principaux instruments financiers utilisés par la Société sont issus de ses activités d'exploitation, soit par ses comptes fournisseurs et la récupération des taxes payées sur ses achats. Ses activités de financement effectuées au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2016 ont donné lieu à l'émission de débentures convertibles et d'actions ordinaires. Pour la période de neuf mois terminée le 30 avril 2017, elles ont également donné lieu à l'émission de débentures convertibles et d'actions ordinaires.

Risque de change

Au cours de la période terminée le 30 avril 2017, la Société a effectué quelques transactions en devises étrangères d'une valeur minimale. La Direction évaluera les différentes options pour faire face aux variations futures que pourrait subir le dollar canadien face au dollar américain, dans l'éventualité où la valeur des transactions en devises étrangères serait importante. Les charges financières de même que les frais généraux d'administration pourraient être influencés par ces instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette auprès d'Investissement Québec, celle-ci portant intérêt à un taux variable. Selon les expositions nettes présentées ci-dessus en date du 30 avril 2017, et en supposant que l'ensemble



des autres variables demeurent constantes, une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt occasionnerait une augmentation ou une diminution d'environ 39 000 \$ de la perte nette de la Société pour l'ensemble de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 avril 2017, la Société avait des dettes courantes de 744 838 \$. La Société fait un suivi de ses liquidités, ce qui permet de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps opportun.

Risques et incertitudes

Les activités de la Société comportent des risques et des incertitudes propres à son secteur qui pourraient avoir une incidence sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Se reporter aux états financiers au 31 juillet 2016 de Devonian pour une analyse de ces risques et incertitudes.

11. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA DATE DU BILAN

Le 15 mai 2017, Groupe Santé Devonian a annoncé la clôture de la fusion et la clôture d'un appel public à l'épargne concomitant pour un produit brut total de 4 030 674 \$. Groupe Santé Devonian a procédé à l'émission de 5 374 232 unités de la Société à un prix de 0,75 \$ par Unité. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque Bon de souscription conférera à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 1,10 \$ par Action sous-jacente à un Bon de souscription jusqu'au 12 mai 2019. En contrepartie des services rendus dans le cadre du Placement, le Placeur pour compte a reçu une commission en espèces de 10 % du produit brut du Placement. À titre de rémunération additionnelle, le Placeur pour compte et les membres de son syndicat de placement se sont vus octroyer un total de 537 423 options, leur conférant le droit d'acquérir un nombre de 537 423 actions à droit de vote subalterne, au prix de 0,75 \$ par action à droit de vote subalterne, jusqu'au 12 mai 2019. Le 15 mai 2017, les actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de la fusion et émises aux termes du placement ont commencés à être transigées à la TSXv sous le symbole « GSD »

Récemment, la Société a reçu de la part de la « United States and Trademark Office » la confirmation de l'enregistrement de sa marque de commerce, le R-Spinasome®, l'ingrédient actif de ses produits dermo-cosmétique. L'agence américaine a aussi octroyé le brevet n° 9 555 068, intitulé « Oral compositions and route of administration for the delivery of a thylakoid extract ». Le brevet couvre l'administration par voie orale d'extrait de thylakoïdes pour traiter ou prévenir une maladie ou un trouble impliquant la formation d'espèces réactives d'oxygène et l'inflammation chez les individus. Le brevet couvre également l'utilisation de thylakoïdes



comme aliment ou complément alimentaire, sous la forme d'une pastille, sous forme de granulés ou de poudres encapsulés.

12. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir une influence sur les montants présentés à titre d'actifs, de passifs et de produit et de charges. Ces montants présentés reflètent la meilleure estimation de la direction selon l'ensemble des conditions économiques et les décisions selon les lignes de conduite les plus probables de la Société. Tout changement apporté à ces hypothèses et estimations pourrait avoir un impact sur les résultats réels.

Il y a lieu de se rapporter aux états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 juillet 2016 pour de plus amples détails concernant les conventions comptables et estimations importantes aux fins de l'évaluation et de la compréhension des états financiers de la Société.

Au cours de la période terminée le 30 avril 2017, aucune modification de convention comptable qui pourrait avoir un impact sur les états financiers n'est survenue.

Continuité d'exploitation

La Société a subi des pertes depuis sa constitution et prévoit que cette situation se poursuivra dans un avenir prévisible. De plus, la Société n'a mis au point aucun produit apte à générer le volume de ventes nécessaires pour lui permettre de poursuivre ses activités sans l'intervention d'un financement externe. Par conséquent, la capacité de la Société à poursuivre son exploitation est incertaine et dépend obligatoirement de sa capacité à obtenir, en temps opportun, du financement supplémentaire et du soutien financier de ses créanciers, afin de mener à bien ses projets de recherche et de développement et de commercialiser ses produits, de poursuivre des activités rentables et de générer des flux de trésorerie positifs provenant de l'exploitation. Il ne peut y avoir aucune assurance à ce sujet.

Des fonds supplémentaires continueront d'être requis pour une période indéterminée puisqu'il est impossible d'estimer le moment où la Société atteindra le seuil de rentabilité. La direction poursuit ses négociations en vue d'obtenir du financement supplémentaire. Le succès de ces négociations repose sur un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société et sa capacité à compléter avec succès de tels financements est teintée d'une incertitude.

Le 5 avril 2016, la Société a signé une lettre d'engagement avec Richardson GMP Limitée qui s'est engagée à déployer des efforts raisonnables sur le plan commercial en vue d'un placement public d'un minimum de 6 000 000 \$ et d'un maximum de 10 000 000 \$. En vertu de cette entente, l'émetteur résultant de la fusion de la Société et de Capital Orletto inc. (l'Émetteur résultant) émettra un minimum de 8 000 000 d'unités et d'un maximum



de 13 333 333 d'unités. Le 13 avril 2017, la Société et le Placeur pour compte se sont entendus pour réduire le placement public minimum à 4 000 000 \$. L'Émetteur résultant émettra donc un minimum de 5 333 333 unités aux mêmes conditions que celles déjà établies.

Le 24 avril 2017, Capital Orletto Inc. a déposé une version modifiée datée du 21 avril 2017, de la version modifiée datée du 31 janvier 2017, modifiant le prospectus daté du 27 octobre 2016, relatif à la vente et à l'émission d'unités de l'Émetteur résultant pour un minimum de 4 000 000 \$ et un maximum de 10 000 000 \$.

Le 27 avril 2017, Capital Orletto Inc. a annoncé la fin de son placement public, la Société ayant dépassé le seuil de son placement minimum fixé à 4 000 000 \$ aux termes de la version modifiée datée du 21 avril 2017 de la version modifiée datée du 31 janvier 2017 du prospectus daté du 27 octobre 2016.

Le 15 mai 2017, Groupe Santé Devonian a annoncé la clôture de la fusion et la clôture d'un appel public à l'épargne concomitant pour un produit brut total de 4 030 674 \$. Groupe Santé Devonian a procédé à l'émission de 5 374 232 unités de la Société à un prix de 0,75 \$ par Unité. Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne et d'un demi-bon de souscription d'action. Chaque Bon de souscription confèrera à son porteur le droit d'acquérir une action à droit de vote subalterne à un prix de 1,10 \$ par Action sous-jacente à un Bon de souscription jusqu'au 12 mai 2019. En contrepartie des services rendus dans le cadre du Placement, le Placeur pour compte a reçu une commission en espèces de 10 % du produit brut du Placement. À titre de rémunération additionnelle, le Placeur pour compte et les membres de son syndicat de placement se sont vus octroyer un total de 537 423 options, leur conférant le droit d'acquérir un nombre de 537 423 actions à droit de vote subalterne, au prix de 0,75 \$ par action à droit de vote subalterne, jusqu'au 12 mai 2019. Le 15 mai 2017, les actions à droit de vote subalterne émises dans le cadre de la fusion et émises aux termes du placement ont commencés à être transigées à la TSXv sous le symbole « GSD ».